Nice : le cuisinier clandestin du restaurateur “rebelle” (qui avait ouvert malgré l’interdiction) obtient ses papiers, ce Sénégalais faisait l’objet d’une OQTF (MàJ)

31/03/2021 à 20h28



31/03/2021

L’employé de cuisine ivoirien d’un restaurateur de Nice qui avait ouvert en janvier malgré les restrictions sanitaires dues au Covid-19, va obtenir un titre de séjour, selon un courrier de la préfecture des Alpes-Maritimes consulté mercredi par l’AFP.

“Après examen de votre dossier, j’ai décidé de vous délivrer (…) un titre de séjour portant la mention vie privée et familiale valable un an et renouvelable”, indique ce courrier, signé pour le préfet des Alpes-Maritimes.

“C’est une histoire qui se termine bien. Il se sent maintenant

un homme libre et peut continuer de travailler avec son employeur ou changer”, a salué son avocate Me Hanan Hmad auprès de l’AFP, lui-même ne souhaitant pas s’exprimer. *“Il préfère continuer sa vie tranquillement et ne pas être sur le devant de la scène”*, a-t-elle indiqué.

(…) Nice Matin

28/01/2021

Le gérant du restaurant “Le Poppies”, en plein centre-ville de Nice, a ouvert ce mercredi midi malgré l’interdiction. Une centaine de clients ont été servis. Le restaurateur a été placé en garde à vue ce mercredi soir pour “emploi d’une personne sans papier”. […]

Le restaurateur placé en garde à vue

Ce mercredi soir, France Bleu Azur a appris la **mise en garde à vue de Christophe Wilson.** En revanche, cette mise en garde à vue n’a pas lieu pour avoir ouvert son établissement, mais pour **“emploi d’une personne sans-papier”.** Son cuisinier, un étranger en situation irrégulière y travaillant a été, lui, placé en rétention, précise la préfecture des Alpes-Maritimes.

> *#NICE #COVID19*
> *1/2 Le restaurateur qui a ouvert son établissement à midi à Nice est ce soir en garde à vue.*
> *Son cuisinier, un étranger en situation irrégulière y travaillant a été est lui placé en rétention.*
>
> *— PréfetAlpesMaritimes (@prefet06) January 27, 2021*

francebleu.fr